

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N ° 918

présenté par

Mme de La Raudière, M. Herth et Mme Auconie

à l'amendement n° 896 de la commission des affaires économiques

ARTICLE 3 SEPTIES

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« ou patrimoniales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel pour que le Gouvernement précise ce qu'il entend par « contraintes patrimoniales » pour les exceptions à l'interdiction des passoires énergétiques.